

Secours en Milieux Souterrains

Reprise de charge

Dernière mise à jour : 21/02/2026

Référence : Nouveau paragraphe : 5.4.6.0 La reprise de charge

Objet de la modification : Bien que fréquemment évoqué dans le manuel, le principe de la reprise de charge n'est pas expliqué.

5.4.6.0 La reprise de charge

- 1) Principe : la reprise de charge est une manœuvre permettant de transférer une charge d'un équipement d'évacuation à un autre. Par exemple, lors d'une évacuation vers le haut, le répartiteur principal est placé à l'aplomb d'un puits. Lorsque la civière arrive à la hauteur de cet équipement :
 - si la suite est une galerie, il faut placer dans celle-ci un système de traction (palan, par exemple) permettant d'amener la civière dans cette galerie en toute sécurité ;
 - si la suite est un autre puits, la charge doit être transférée de l'équipement d'évacuation du premier puits vers celui du second.
- 2) Personnel :
 - 1 équipier pour gérer la reprise de charge ;
 - les équipiers manipulant des deux systèmes d'évacuations.
- 3) Point de contrôle : codification des cordes – trois mousquetons placés sur la sangle de tête de la civière.
- 4) Manœuvre :
 1. Hisser la charge à l'aide du premier équipement. Lorsqu'elle arrive à la hauteur voulue, fixer la corde de la reprise de charge et la mettre en tension ;
 2. continuer la traction sur cette corde pendant que du mou est donné par le premier équipement ;
 3. détacher le premier équipement lorsque la charge est totalement transférée sur la reprise.

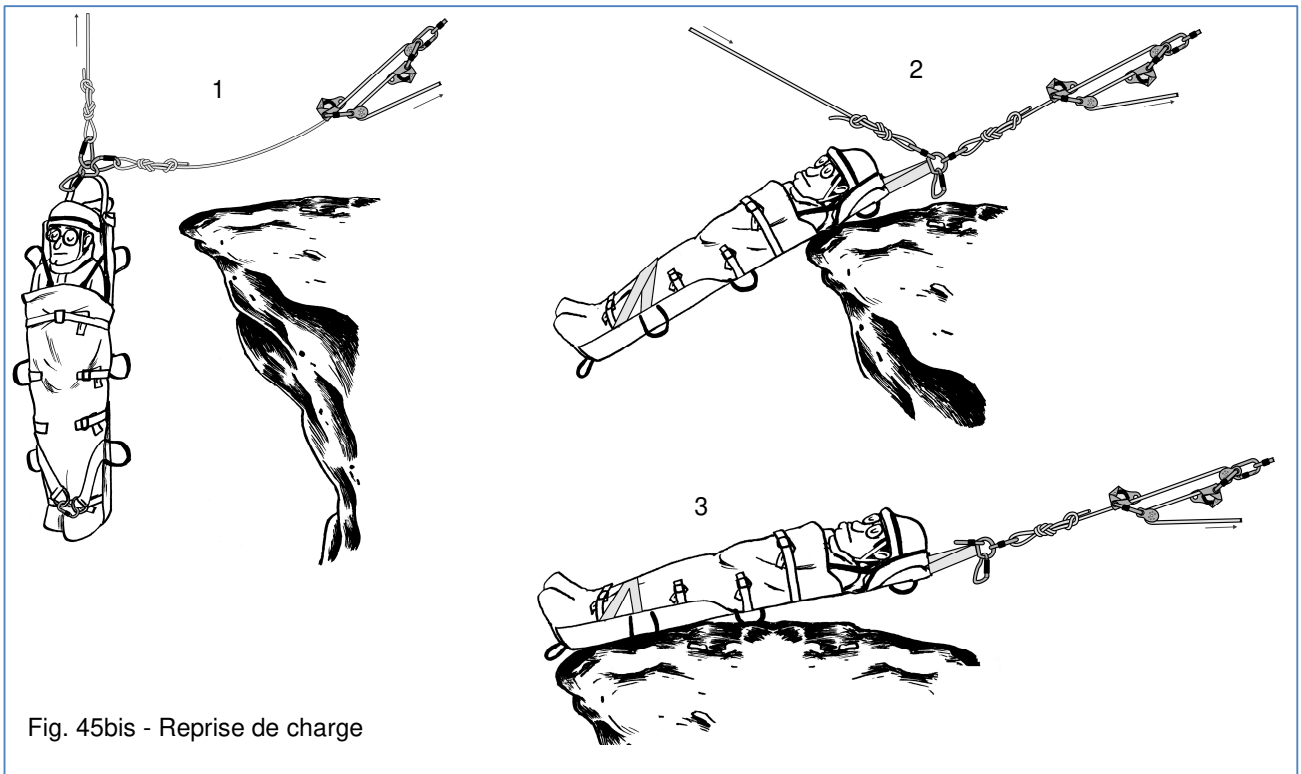


Fig. 45bis - Reprise de charge